

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2024



Nomenclature : 7.5
2024/42

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 20 juin 2024 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 6

Nombre de conseillers absents : 1

Quorum atteint

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaelle, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry et LEFEBVRE Ludovic.

Etaient absents excusés représentés :

BOILEAU Pascal (pouvoir Benjamin DUMORTIER), SILVESTRI Antoine (pouvoir Nadia COURBEZ), THOREL Mireille (pouvoir Marion DUBOIS), CORNE Adeline (pouvoir Marin DEVILDER), ROBIL Raphael (pouvoir Renaud ENNIQUE), et JANVIER Dominique (pouvoir Ludovic LEFEBVRE).

Etait absent : BOGAERD Eric.

POINT N°08 : Subventions 2024 aux associations - complément

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération 2024/26 du 15 avril 2024 fixant les montants des subventions accordées, au titre de l'année 2024, aux associations.

En complément de ces subventions, Monsieur le Maire propose au Conseil d'accorder deux subventions exceptionnelles :

- La première à l'association du Volley Club. La descente de division de l'équipe de Volley Ball de Cysoing de Nationale 2 à Nationale 3 a entraîné, pour le club, une perte de 35 000€ sur la subvention régionale alors que les déplacements des sportifs demeurent identiques et que les entraînements requièrent toujours la location de salles en plus de celle mise à disposition par la Ville. Au-delà de l'appui que la Ville apporte au club dans ses discussions avec la Région et des conseils donnés pour l'organisation de manifestations ou tournois lui permettant d'enregistrer de nouvelles recettes, Monsieur le Maire propose de soutenir l'association en lui attribuant, exceptionnellement, en plus de la subvention de 3 000€ validée par L'Assemblée pour 2024, une subvention supplémentaire de 1 000€,

- La seconde au Hip Hop Cysonien. La troupe Fracture est, en effet, devenue championne de France et est qualifiée pour représenter la France au championnat du monde de Hip Hop organisé à Los Angeles du 27 juillet au 1er août prochains. Le budget identifié pour la préparation et la participation des 15 jeunes danseurs de la troupe est estimé à 30 000€. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'accompagner le club dans cette magnifique aventure en lui attribuant une subvention exceptionnelle de 2 000€ en plus des 1 000€ qui lui ont été accordés par l'Assemblée au titre des

subventions 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions telles que présentées ci-dessous :

Associations	Subventions exceptionnelles proposées
Volley Ball Club Cysoing	1 000€
Hip Hop Cysonien	2 000€
Total des subventions exceptionnelles	3 000€

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Renaud ENNIQUE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.